

in aphorismis Hippocratis de ea occurrunt. — Theoria etiam de bile et pituita in eo invenitur. Spurius igitur liber est, quamvis non ideo malus. A. Cnidio quodam medico compositum esse, Grunnerus et Grimmerius autumnant. » (PIERER, *Præfat. ad hæmorrh.*) Haller est du même avis, (Voyez *Artis medicæ principes*, 1771, t. iv, p. 122).

Or, la théorie de la bile et du phlegme ou pituite est fort ancienne : on lit dans Aristote [*Natur. ausc.*, 1. n, c. 2) que la division des maladies suivant la bile et la pituite, était familière aux médecins de son temps. Avant lui Platon, dans le *Timée*, attribuait également les maladies à ces mêmes humeurs. On voit que, déjà avant eux, Thucydide, contemporain d'Hippocrate, parle aussi de cette théorie ; et l'on peut même en suivre la trace jusqu'à Anaxagore (il naquit vers 500 avant J.-C.), qui bien antérieurement plaçait dans la bile la cause des maladies aiguës (1). Nous sommes donc en droit de conclure, avec un habile critique « que les traités où cette théorie existe sont les plus anciens. L'opposition de la bile et du phlegme (*pituite*) a été saisie de bonne heure ; la surabondance de la bile était la cause des maladies aiguës ; la surabondance du phlegme, celle des maladies chroniques. » (Littré, *Introduc.*, p. 185). Je ferai remarquer que, dans la collection hippocratique, on retrouve cette théorie dans un

(1) « Anaxagore, dit Aristote, se trompe en supposant que la *bile est la cause des maladies aiguës*, et qu'elle se jette, lorsqu'elle est en excès, sur le poulmon, les veines et les plèvres. » On voit que la théorie de la bile dans les maladies est antérieure à Hippocrate. On distinguait même déjà la bile noire de la bile jaune ; il est aisé de prouver, par le langage vulgaire, combien ces idées étaient répandues, et qu'elles tenaient à une bien vieille médecine. Ainsi, Euripide dit : « Est-ce que le froid de la bile lui tourmente la poitrine ? » La bile noire et la folie qui s'y rattache sont dans Aristophane (Voy. *Plut.*, v. 12). Ces mots étaient donc familiers à l'oreille des auditeurs, et ils appartenaient à des théories tombées dans le domaine public. » (Littré, *Introd. aux œuvres d'Hippoc.*, p. 19).